

## Question écrite au Collège

---

**Objet : coût des cabinets du Collège des bourgmestre et échevins**

---

Pourriez-vous me préciser par cabinet d'échevin ou du bourgmestre le nombre de personnes mises à disposition et en précisant la fonction occupée durant l'année 2020.

Pourriez-vous me préciser le coût salarial de l'ensemble des personnes dévolues aux cabinets du bourgmestre et des échevins durant l'année 2020, ceci cabinet par cabinet ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses

Gaëtan Van Goidsenhoven  
Conseiller communal



Anderlecht, le 16 mars 2021.

Monsieur G. Van Goidsenhoven,  
Conseiller communal  
Rue de l'Agrafe, 68/5.09  
1070 Anderlecht.

ADMINISTRATION COMMUNALE  
GEMEENTEBESTUUR

Secrétariat communal

M. Vermeulen  
02/558.09.64  
secretairecommunal@anderlecht.brussels

Monsieur le Conseiller communal,

Concerne : votre question écrite relative au coût des cabinets du Collège des Bourgmestre et Echevins en 2020.

En réponse à votre question écrite, nous avons le plaisir de vous informer que deux chefs de cabinet ont été affectés aux Echevins de la liste ECOLO-GROEN, un chef de cabinet à l'Echevin de la liste DEFI et deux chefs de cabinet sont dévolus au Bourgmestre et aux Echevins de la liste PS-SPA-CDH. Ces derniers soutiennent les mandataires dans leur gestion des dossiers et projets. Une chargée de mission suit plus particulièrement les dossiers « Antennes de proximité ».

En outre, chaque Echevin dispose d'une secrétaire et trois secrétaires sont affectées au cabinet du Bourgmestre. Un chauffeur est mis à la disposition des membres du Collège.

Le coût salarial des chefs de cabinet est de 398.484,12 EUR et celui pour l'ensemble des personnes dévolues aux membres du Collège durant l'année 2020 est de 1.017.013,47 EUR, ce qui représente un total de 1.415.497,59 EUR. Veuillez prendre en considération qu'il s'agit de la charge totale.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller, l'expression de nos meilleures salutations.

Par ordonnance :  
Le Secrétaire communal,

M. VERMEULEN.

Par délégation :  
Pour l'Echevin des  
Ressources humaines,

N. KAMMACHI.

Place du Conseil 1 Raadsplein  
Bruxelles 1070 Brussel

TEL 02 558 08 00

FAX 02 523 12 14

E-MAIL info@anderlecht.brussels

www.anderlecht.be

